

# INFO OLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER



avec  
**Certiphyto**

13 juin 2017

## INFOLIVE n° 6

### RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'AFIDOL : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2017>

### POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

## RÉSUMÉ DE LA SITUATION

### MOUCHE

Pas de traitement cette semaine : les températures sont élevées et le nombre de mouches capturées n'est pas significatif.  
Attention : surveillez attentivement l'évolution du vol dans votre secteur !

### CEIL DE PAON

Pas de pluie prévue : pas de préconisation particulière.

### IRRIGATION

L'arrosage doit être soutenu pour limiter les chutes de petits fruits

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



afidol



FranceAgriMer



PACA



Occitanie  
Occitanie



Rhône-Alpes

## MOUCHE

---

### ☞ Observations \* :

D'après le BSV n°5 du 12 juin 2017, cette année, la phénologie est en avance de 10 jours par rapport à une année normale. Les olives des parcelles les plus précoces ont déjà atteint une taille de 0,8 à 1 cm : stade de sensibilité des olives à la mouche.

C'est le cas de certaines parcelles de variété Lucques dans l'Aude, de Salonenque et Verdale dans les Alpilles, et de Bouteillan et Cailletier dans le sud-Var et les Alpes-Maritimes. Dans les autres secteurs, les olives sont légèrement plus petites mais le stade de sensibilité sera atteint très rapidement.

Aussi, les captures de mouches sont hétérogènes selon les secteurs. Dans certaines parcelles des Bouches-du-Rhône (Alpilles), les premières captures sont observées : jusqu'à 4 mouches par jour par piège. Sur les autres secteurs, la mouche est toujours discrète et le peu de captures observées est insignifiant.

### ☞ Évaluation du risque :

Le seuil de risque est atteint lorsque les olives atteignent 8 à 10 mm de long ET que la mouche est capturée dans les pièges. Mais, actuellement, les températures élevées limitent sérieusement le risque de ponte.

Dans les secteurs les plus précoces des Bouches-du-Rhône, il convient d'être très attentif à l'évolution des captures de mouches qui semblent signaler le début du premier vol. Si cette tendance se maintient, il se pourrait que les premières interventions contre la mouche puissent commencer dès la semaine prochaine. Mais, des précisions seront apportées dans le prochain bulletin.

Dans les autres secteurs, on ne capture pas (ou très peu) de mouches : il n'y a donc pas de risque de ponte pour l'instant.

Si c'est possible, nous vous recommandons très fortement de mettre en place un suivi du vol des mouches dans votre parcelle afin d'évaluer le niveau de risque. Vous pouvez également consulter la carte des relevés de piégeage en temps réel de l'Afidol : <http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>

### ☞ Préconisations :

Cette semaine, dans la majorité des parcelles, il n'est pas utile de traiter, pour plusieurs raisons :

- Sur les parcelles dont la taille des olives est de moins de 8 mm, les olives ne sont pas attractives pour la mouche : donc pas de traitement nécessaire.
- Sur les parcelles dont les olives ont atteint la taille de 8-10 mm, le faible nombre de mouches capturées et les fortes chaleurs de la semaine ne justifient pas de traitement pour l'instant.

Donc, on attend le bulletin Infolive de la semaine prochaine avant d'envisager une intervention.

Mais nous n'excluons pas la possibilité qu'il existe des cas particuliers où une intervention peut être envisagée : par exemple, les vergers de Lucques dans lesquels les piqûres avortées peuvent provoquer une déformation des olives.

Donc, nous vous recommandons de surveiller très attentivement vos parcelles.

Sur la page suivante, vous trouverez un rappel des stratégies de lutte contre la mouche.

## RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

### ➤ BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.

- Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges en nombre significatif.

- Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 10 mm ou 20 mm si vous utilisez un mouillant.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Baikal WP, Sokalciarbo WP	Kaolin : 1000 g/kg	30 kg/ha (mais 60 kg/ha lors de la première application).
Argi Nature, Argical Pro	Kaolin : 99%	
Surround WP Crop Protectant	Silicate d'Aluminium : 949,81 g/kg	

### ➤ ADULTICIDES PRÉVENTIFS CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouche augmente dans les pièges et dès que les olives sont réceptives (>8mm).

→ **Syneïs appât** : Insecticide autorisé en agriculture biologique.

La bouillie doit être appliquée sur 10% de la surface de l'arbre (de préférence zone sud-ouest) avec des grosses gouttes (changer de buse et/ou diminuer la pression). Deux applications sont à réaliser à 7 jours d'intervalle. Le nombre d'applications est limité à 4 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Syneïs Appât	Spinosad : 0,02 %	1,2 L/ha

→ **Deltaméthrine et Lambda-Cyhalothrine** : La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent. Ces produits sont très toxiques et dangereux. Le nombre d'application de deltaméthrine est limité à 3 par an, et celui de la lambda-cyhalothrine l'est à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech, Decline 1.5 EW, Deltastar, Vivatrine EW	Deltaméthrine 15 g/L	0,083 L/hL
Envergure, Estamina, Karaibe Pro, Karate Avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 Cs, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 Cs, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo.	Lambda cyhalothrine 100 g/L	0,110 L/ha

### ➤ OVICIDES CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Cette stratégie est préconisée à partir du 3<sup>ème</sup> vol qui débute généralement à partir de la mi-août dans les secteurs les plus précoces (basse altitude). Les produits ovicides s'appliquent au moment où l'activité de ponte des mouches est importante, c'est-à-dire quand les captures augmentent. Quatre à cinq jours après la ponte, il est déjà trop tard pour traiter : ces produits ne sont pas efficaces sur les larves. Pour chacune des deux matières actives disponibles, le nombre d'applications est limité à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Imidan 50 WG	Phosmet : 500 g/kg	1,5 kg/ha
Calypso, Alanto	Thiaclopride : 480 g/L	0,025 L/hL

**Produits efficaces  
sur les œufs.  
Pas sur les larves.**

Pour une meilleure persistance d'action de l'*Imidan 50 WG*, Il est primordial d'acidifier l'eau de la bouillie si elle est alcaline : le pH recommandé est 5,5. L'acidification de l'eau peut se réaliser avec de l'acide citrique ou sulfurique.

## ŒIL DE PAON

---

### ☞ Observations \* :

Globalement dans la région, la chute des feuilles malades assainit les vergers. D'après le BSV n°5 du 12 juin 2017, les niveaux d'infection des parcelles restent variables selon les secteurs.

Dans le Var et les Alpes-Maritimes, les dégâts semblent être supérieurs à ceux du printemps 2016, alors que la situation semble s'être améliorée en Languedoc-Roussillon et Alpes-de-Haute-Provence par rapport à l'année dernière.

Nous vous encourageons vivement à vous rendre sur vos parcelles pour observer les dégâts : les taches sur feuilles et la défoliation.

### ☞ Évaluation du risque :

Le risque de contamination est faible : la météo ne prévoit pas de pluie, au moins pour les 2 semaines à venir.

### ☞ Préconisations :

Pas de risque de contamination : donc pas de préconisation particulière.

*\* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.*

**Mentions réglementaires** : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

## IRRIGATION

Au cours de la semaine écoulée, les pluies ont globalement fait défaut sur l'ensemble de la zone oléicole. Face à ce déficit hydrique, les besoins en eau ont fortement augmenté et cette tendance devrait se poursuivre cette semaine.

Relevés météo du 6 juin au 11 juin 2017		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moyenne en mm / j		5,4	6	5	5,1	5,2	5,1	5,3	5,6	5,5	5,3	5,1	5,0
Cumul en mm sur la semaine	ETP	38	42	35	36	37	36	37	39	38	37	36	35
	Pluies	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0

Il est capital d'arroser dans tous les secteurs pour garantir le potentiel de fructification. **L'arrosage doit être soutenu en cette période de forte chaleur. En cas de déficit hydrique, des chutes physiologiques peuvent survenir au cours du mois qui suit la nouaison.** L'olivier se déleste des olives qu'il n'est pas en mesure d'alimenter. La période actuelle correspond à la phase de multiplication cellulaire. D'ici 20 à 30 jours, l'olive aura fabriqué plus de 80 % des cellules qui la composera à la récolte. Tout développement ultérieur correspondra à un grossissement des cellules. Aussi, l'olivier doit être correctement alimenté en cette période pour assurer le potentiel de grossissement.

En goutte-à-goutte, un faible nombre de goutteurs par arbre a pour conséquence de limiter les prélèvements en eau des oliviers. Les besoins en eau ne peuvent pas être pleinement satisfaits. N'hésitez pas à ajouter des goutteurs, voire doublez la rampe, de manière à humecter un plus grand volume de sol. Idéalement, il faut prévoir une rampe de goutteurs de chaque côté de l'arbre et au moins un goutteur par mètre de tuyau, lorsque le débit en eau le permet. Si vous ne pouvez pas améliorer votre dispositif de goutte-à-goutte, adaptez la conduite de votre irrigation en pratiquant des arrosages rapprochés.

### Apports à prévoir sur un verger adulte n'ayant bénéficié d'aucune précipitation :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
Goutte-à- goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,2	2,4	2,0	2,1	2,1	2,0	2,1	2,2	2,2	2,1	2,1	2,0
	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	3,3	3,6	3,0	3,1	3,1	3,1	3,2	3,3	3,3	3,2	3,1	3,0
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	1,1	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0
<b>Micro-jet, aspersion, gravitaire</b> Arrosage tous les 10 jours (mm)		13,6	15,0	12,5	12,9	13,0	12,8	13,2	13,9	13,7	13,1	12,8	12,5

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m<sup>3</sup> / ha ou encore 1 litre / m<sup>2</sup>**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m<sup>2</sup>), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m<sup>2</sup> par défaut.

Sources données météo : CIRAME / CEHM